

N°2025/018

Nouméa, le 13 février 2025

LE DISPOSITIF PROXICITÉ : DES ACTIVITÉS POUR TOUS AU COEUR DES QUARTIERS

La ville de Nouméa propose pour la rentrée une toute nouvelle offre d'animations socio-éducatives au cœur des quartiers.

Des ateliers créatifs aux villages d'animation, de la transmission des savoir-faire aux ateliers nature, la programmation est variée et propose chaque jour de nouveaux moments de découverte et de partage pour tous les âges.



La ville de Nouméa développe un programme d'animations au plus près de la population dans ses structures et hors-les-murs à destination de la jeunesse et du tout public.

Ces activités visent à renforcer le lien social, la cohésion et la vie de la cité en offrant des espaces d'animation accessibles à tous.

Chaque jour, sur une dizaine de sites différents, les animateurs socio-éducatifs proposeront des ateliers et des animations diverses et variées.

LES LIEUX D'ANIMATION ET LES ACTIVITÉS

Chaque jour, les lieux varient dans chacun des quatre secteurs de la ville :

Ducos	Secteur Nord-est	Secteur Est	Secteur Sud
Espace Kaméré 2000 Espace municipal de Tindu Espace Ducos Halle de Kaméré	Maison des associations de Saint-Quentin Ecole Marie-Courtot Complexe sportif Ukeiwé Petit-Normandie	Maison des associations de l'Aérodrome Collège de Portes-de-Fer Ecole Albert-Perraud	Espace municipal de Magenta Halle de Magenta Faré de Tuband

Exemples d'animations :

- Atelier transmission des savoir-faire
- Atelier d'expression
- Atelier nature et environnement
- Atelier santé et bien-être
- Village d'animations
- Atelier accompagnement au projet
- Atelier numérique
- Atelier parentalité
- Atelier créatif

POUR QUI ?

Le dispositif ProxiCité a été pensé avant tout pour les enfants et les jeunes de 8 à 26 ans résidant à Nouméa, mais leur famille et les adultes y sont les bienvenus.

COMMENT PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ?

L'adhésion est gratuite pour tous, les jeunes de 8 à 17 ans devront avoir l'accord des parents. Les enfants peuvent participer à plusieurs activités sur différents sites.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Durant la période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h
Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

Durant les vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : de 9h à 17h.
le vendredi : de 9h à 16h.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le programme complet des activités est disponible sur www.noumea.nc